



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 02 février 2018 à 20 heures 30

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacqueline MIELLE, Annie MAHIEUX, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Agnès AUDIBERT, Dany DECAVATA, Jacques MATHIEU, Cédric MERCIER, Emmanuel PICARD, Antoine WALDSCHMIDT.

Excusé : Jacques MATHIEU

Secrétaire de séance : Jacqueline MIELLE

7 habitants de la Commune assistent à la réunion.

ORDRE DU JOUR

00 Débat sur le PADD du PLUi (*Plan d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) avec délibération.

Les orientations générales du PADD s'articulent autour de sept thématiques, *qui sont détaillées ici www.pays-beaumedrobie.com, urbanisme, consulter le PADD.*

Pour ceux qui n'ont pas internet : à consulter en Mairie.

Quelques extraits des orientations et du débat :

Sur l'urbanisme, l'objectif pour 10 ans serait une prévision de construction de 100 logements, en zone montagne, en prenant en compte l'augmentation de la population depuis 10 ans, modulée par le départ des jeunes du foyer, le nombre de logements vacants et sous la pression des services de l'État qui veut économiser l'espace bâti. A Beaumont, ce serait 18 ou 20 logements nouveaux, 10 logements à l'hectare.

Où pourrait-on construire à Beaumont, en prenant en compte les exigences de la «Loi Montagne» ?

Permettre une reprise des terres par l'agriculture, l'élevage. Inciter à une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Pourquoi pas un élevage communal avec un berger ?

01.Paiement de factures d'investissement avant le vote du budget : Adopté à l'unanimité.

Factures à régler au bureau d'architectes de la cure : 3 208 € ; pour l'achat d'une tronçonneuse : 700 € ; à l'entreprise Deffreix pour des travaux à l'église : 6 651,45 € ; au Syndicat de voirie pour la route des Praduches : 3 600 €

02. Nomination d'un délégué suppléant au SIEC (Syndicat des Énergies des Cévennes) Adoptée à l'unanimité. Suite à la démission du Conseil municipal de Loïs COLTEL, en décembre 2017, Cédric MERCIER sera suppléant.

03. Nomination d'un référent au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) : Adoptée à l'unanimité. Est nommé délégué Antoine WALDSCHMIDT.

04. Demande d'aménagement des logements communaux : Acceptée à l'unanimité.

Maud Bissler, à Sarrabasche demande l'autorisation d'enlever la chaudière à gaz qui ne fonctionne plus depuis des années et des radiateurs (ceux-ci seront rangés à la cave pour une réutilisation éventuelle).

05. AEP réflexions sur les réseaux d'eau potable et demandes de branchement : Au vu des difficultés, que ce soit en terme de ressources ou de l'ampleur des travaux, les 3 demandes ont été ajournées lors du dernier Conseil municipal.

La ressource en eau est limitée à La Roche en août, malgré un réservoir surdimensionné de 50 m³.

Les demandeurs présents participent aux échanges pour chercher une solution acceptable par tous. Nous avons demandé un devis au SEBA pour alimenter le camping et l'hôtel au Gua en été, ce qui permettrait d'envoyer de l'eau de La Mole sur La Roche. A suivre...

06. Poursuite des interventions musicales à l'école en 2018-2019 pour un montant de 720 € : Approuvé à l'unanimité.

07. Indemnité de conseil du percepteur pour 2017 : Paiement de 380,04 € accepté à l'unanimité.

Questions diverses :

* La cure : les architectes présentent au Maire et aux Adjointes le DCE (*Dossier de Consultation des Entreprises*) chiffré la semaine prochaine

* La route de Bolze sur la partie de la Commune de St Mélanie n'est plus du tout entretenue et dégradée... Un courrier sera fait au Conseil municipal de St Mélanie

* Par la CDC, il est possible d'acheter un vélo électrique à 400 € au lieu de 2 000 €. Après échanges, il est plus judicieux de louer des vélos sur une longue durée, comme ce sera ensuite proposé par la CDC.

* La passerelle des Pauzes ? Le syndicat de voirie établit un devis et pourra assurer les travaux en période d'étiage, après arrêté préfectoral.

* La Compagnie des Fous sans blanc propose une représentation en juillet, comme chaque année : fixer la date en fonction des autres animations proposées.

* Proposition de réfection des peintures de la cuisine de la salle communale : le lave-linge sera installé à la place de la cabine téléphonique dans un petit local fermé. Nous proposerons aux associations de participer au lessivage et à la peinture des murs de la cuisine, qui n'a pas été repeinte depuis les travaux lancés par M. Berdagner. La Mairie fournira matériel et peinture.

* Le maire va proposer une réunion des associations pour harmoniser le calendrier des manifestations.

Fin de la séance : 23h30.

Site internet de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com page Beaumont

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie-beaumont07@orange.fr